

COMMUNES ET INTERCOMMUNALITES (EPCI) : ASPECTS JURIDIQUES, BUDGETAIRES, CONTRACTUALISATION

Publics concernés : Cadres, conseillers techniques des CAF

La loi NOTRe du 7 août 2015 portant organisation territoriale de la République renforce et complète les dispositions de la réforme des collectivités territoriales massivement engagée depuis 2010. Elle réorganise et va faire évoluer considérablement l'échelon intercommunal dans les années à venir. Les nouveaux transferts de compétences aux intercommunalités et la recomposition des périmètres des EPCI vont avoir des conséquences importantes sur les services à la population, notamment pour toutes les compétences en matière sociale.

Dans ce nouveau contexte, les responsables des organismes sociaux et les structures associatives inscrivent leurs actions dans une dynamique de concertation territoriale dont le niveau de contractualisation sera désormais de plus en plus intercommunal.

Les acteurs sociaux doivent anticiper les conséquences de la réforme, se positionner en partenaires prenant en compte la recomposition des périmètres des EPCI, les transferts de compétences sociales prévisibles, l'environnement juridique, les contraintes administratives.

Objectifs :

- Découvrir la nouvelle organisation intercommunale et les modes de contractualisation résultant des différentes réformes territoriales depuis 2010.
- Appréhender le fonctionnement du budget des collectivités territoriales dans ses dimensions politiques, juridiques, administratives et comptables.
- Accroître la lisibilité du concours des partenaires dans le financement de projets.

Contenu, démarche pédagogique :

L'intercommunalité en France : la nouvelle donne après la réforme

- Bilan de l'intercommunalité après la réforme : dates-clefs, nombre d'EPCI selon le régime fiscal, objectifs et caractéristiques des groupements, point sur l'actualité législative après la réforme.
- Communautés de communes, d'agglomération, urbaines, les métropoles : Compétences et intérêt communautaire, transfert des moyens, des pouvoirs de police, relations contractuelles communes/EPCI, conditions de création, modalités d'évolution des groupements, transfert des compétences obligatoires, optionnelles, facultatives
- Conséquences des transferts en matière d'intérêts communautaires, de personnels, de biens – Devenir des contrats en cours - Relations contractuelles entre collectivités locales et organismes tiers : rappel des modes de gestion ; collectivités et associations.

Le cadre financier et budgétaire des collectivités territoriales

- La « M14 » : présentation générale, nomenclature comptable des communes et des groupements
- Présentation des principes, des procédures et des documents budgétaires, analyse des principaux postes de dépenses et examen des grands équilibres financiers
- Principales évolutions des collectivités locales depuis les décentralisations, les conséquences juridiques et financières.
- Contrôles internes externes, évolution des collectivités, des modes de financement
- Principales règles de gestion et de comptabilité des collectivités au regard des obligations des contrats enfance, les relations entre collectivités et associations.

Modalités :

- 2 jours consécutifs
- Lieu : dans les locaux de l'ESSE à Lyon ou sur site à la demande
- Inscription auprès de l'ESSE (bulletin à retourner)

Intervention – qualification des intervenants :

Etienne FAURE - Juriste spécialisé en droit des collectivités locales.
Virginie PAQUIEN - Directrice Générale des services d'un Conseil Départemental

Référent de l'action :

Claire BLETON-MARTIN –bleton@esse.fr

**Dates et Coût
à la demande**